

A&S LIFT

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100 000 €

Siège social : 87 rue Taitbout 75009 PARIS

SIREN : 848 231 676

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 08/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit octobre à 17 heures, les associés de la société A&S LIFT au capital social de 100 000 euros divisé en 100 parts de 1000 euros chacune ayant son siège au 87 rue Taitbout 75009 PARIS, 848 231 676 R.C.S. PARIS ont tenu au siège social, l'assemblée générale extraordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents.

Étaient présents :

- Monsieur Amine EL MEHDI, gérant, propriétaire de 50 parts,
- Monsieur Sami CHOUAIEKH, propriétaire de 50 parts,

Soit un total de 100 parts représentant la totalité des parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Amine EL MEHDI, Gérant, présente et acceptant.

Le Président constate que les Associés présents possèdent 100 parts, soit la totalité des parts, et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires et extraordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- copie de la lettre de convocation,
- la feuille de présence et la liste des associés,

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du gérant,
- un exemplaire du projet des nouveaux statuts,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport du Gérant ;
- Contestation d'apport des parts sociales ;
- Transfert de siège social ;
- Mise à jour des statuts ;
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Gérant.

Personne ne demandant la parole, le Présient met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés informent l'assemblée qu'ils ont chacun procédé à l'apport de leurs 50 parts sociales détenues dans la société A&S LIFT à la société GROUPE A&S ALTITUDE, SAS capital de 3 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 991 661 513, dont le siège est situé 24 rue Baron 75017 PARIS en date du 16 Juin 2025.


Ae


Sc

Suite à ces apports, la totalité du capital social de la société A&S LIFT est désormais détenue par la société GROUPE A&S ALTITUDE, qui devient l'associée unique de la société à compter du 16 Juin 2025.

L'assemblée prend acte de cette situation et constate que la société est transformée de fait en société à associé unique (EURL). L'article 1.1. Forme est modifié comme suit :

« 1.1. **Forme**

1. Conformément aux dispositions des articles L.223-1 et suivants du Code de commerce, la société prend la forme d'une société à responsabilité limitée à associé unique.

La société, initialement pluripersonnelle, est devenue unipersonnelle à la suite de la transmission de l'intégralité des parts sociales à un seul associé en date du 16 Juin 2025. »

En conséquence de ces apports, l'article 2.2 des statuts est également modifié comme suit :

« 2.2 - **Capital social** :

Le capital social est fixé à la somme de 100 000 euros.

Il est divisé en 100 parts sociales de 1 000 euros chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées.

Ces parts sont intégralement détenues par :

GROUPE A&S ALTITUDE, SAS au capital de 3 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 991 661 513 dont le siège social est situé 24 rue Baron 75017 PARIS. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 87 rue Taitbout 75009 PARIS au 49 rue Boileau 75016 PARIS à compter du 08 Octobre 2025.

En conséquence, l'article 1.4 des statuts est modifié comme suit :

« 1.4 -**Siège social** :

Le siège social est fixé au 49 rue Boileau 75016 PARIS.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance, et partout ailleurs par décision des associés »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.


Ae


Sc

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, valide la mise à jour des statuts en date du 08 Octobre 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Gérant et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Monsieur Amine EL MEHDI
Associé, Gérant
« Lu et approuvé » + signature


El Mehdi amine (Oct 16, 2025 10:43:16 GMT+2)

Lu et approuvé

Monsieur Sami CHOUAIEKH
Associé
« Lu et approuvé » + signature


Mr Chouaiekh Sami (Oct 16, 2025 09:14:53 GMT+2)

Lu et approuvé

PV TRANSFERT + MODIFIDATION ASSOCIE

Final Audit Report

2025-10-16

Created:	2025-10-16
By:	ghislain marcaillou (compta21@marcaillou.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAACR6_ypjRS92KKKdrWLvojGest7mMGVh

"PV TRANSFERT + MODIFIDATION ASSOCIE" History

-  Document created by ghislain marcaillou (compta21@marcaillou.fr)
2025-10-16 - 7:05:42 AM GMT
-  Document emailed to as.lift.asc@gmail.com for signature
2025-10-16 - 7:05:46 AM GMT
-  Document emailed to as.lift.asc2@gmail.com for signature
2025-10-16 - 7:05:46 AM GMT
-  Email viewed by as.lift.asc2@gmail.com
2025-10-16 - 7:12:24 AM GMT
-  Signer as.lift.asc2@gmail.com entered name at signing as Mr Chouaiekh
2025-10-16 - 7:14:51 AM GMT
-  Document e-signed by Mr Chouaiekh (as.lift.asc2@gmail.com)
Signature Date: 2025-10-16 - 7:14:53 AM GMT - Time Source: server
-  Email viewed by as.lift.asc@gmail.com
2025-10-16 - 8:42:31 AM GMT
-  Signer as.lift.asc@gmail.com entered name at signing as El Mehdi amine
2025-10-16 - 8:43:14 AM GMT
-  Document e-signed by El Mehdi amine (as.lift.asc@gmail.com)
Signature Date: 2025-10-16 - 8:43:16 AM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2025-10-16 - 8:43:16 AM GMT